

Février 2015



C dans l'air...

Passeports 2014 : Record historique

2014 a permis au réseau des clubs d'atteindre un record historique de **194 900 passeports voile délivrés** et de repasser, pour la troisième année en 4 ans, la barre des 190 000 passeports Voile.

Ce très beau résultat récompense tous les efforts des structures dans le domaine du développement et de l'innovation. Il consacre aussi toutes les actions d'animation et de coordination des dispositifs fédéraux par les ligues et les CDV avec une belle augmentation de l'adhésion et pas seulement de la fréquentation.

Top EFVoile 2014



Nous souhaitons féliciter la Sellor Nautisme pour son prix d'EFVoile de l'année 2014. Cela vient récompenser 25ans d'engagement dans nos dispositifs fédéraux avec notamment la plus grosse diffusion de titres en France et plus de 5 activités labellisées (voile à l'école, cours particuliers, jeunes enfants, stages vacances, séances clubs). Un point location labellisé PPP en progression de 40% et une dynamique sportive par le biais d'un soutien logistique et technique avec le CN Lorient.

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS EXPERIMENTES

Depuis la création de ce dispositif en 2012, 127 professionnels (en général titulaires du BEES1) ont été accompagnés pour l'obtention du DEJEPS. Suite à cet accompagnement, 32 sont rentrés en formation dont 25 ont validé un DEJEPS

Ce dispositif remporte un bon écho, l'accompagnement se passe à distance et s'organise en plusieurs temps :

- envoi du CV et entretien de 45 min environ pour présenter le dispositif, conseiller sur les demandes d'attestation et finaliser la formation, en fonction du profil et de l'expérience
- compte-rendu détaillé et personnalisé pour clarifier « ce qu'il y a à faire »
- échanges sur demande pour précisions, retours sur la constitution du dossier
- relances régulières (tous les 6 mois) pour faire un point étape régulier sur le projet

Un certain nombre de raisons freinent les professionnels (temps non libéré, changement professionnel, contraintes personnelles, etc...).

Pour plus d'informations veuillez contacter Céline Joviado basée à l'Ecole Nationale de Voile et des Sports Nautiques.

Contact: celine.joviado@envsn.sports.gouv.fr ou 02 97 30 30 30

BPJEPS : évolution de certains diplômes

Le BPJEPS spécialité «activités nautiques» de la mention monovalente « canoë-kayak et disciplines associées » - option « canoë-kayak en eau vive » devient « option « canoë-kayak en eau calme et en eau vive »

L'arrêté du 4 décembre 2014 portant modification de l'arrêté du 9 juillet 2002 portant création de la spécialité « activités nautiques » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

Disparition de la déclaration d'établissement d'APS

LOI n° 2014-1545 du 20 décembre 2014 relative à la simplification de la vie des entreprises et portant diverses dispositions de simplification et de clarification du droit et des procédures administratives (article 49).

Mise à jour de la division 240

Arrêté du 2 décembre 2014 modifiant l'arrêté du 23 novembre 1987 relatif à la sécurité des navires (division 240 du règlement annexé). La mise en application est prévue pour mai 2015 avec dans le même temps la publication par la FFVoile d'exemptions réservées aux clubs affiliés.

Questionnaire de satisfaction clubs

La FFVoile a fait parvenir courant décembre à l'ensemble de ses clubs un questionnaire de satisfaction portant sur les différents services / outils qu'elle met à disposition de ses clubs, qu'ils soient à caractère sportif, éducatif ou administratif et réglementaire. Ce questionnaire, à remplir par voie internet, doit permettre une analyse quantitative et qualitative dans le but d'améliorer notre performance collective dans les services rendus aux clubs.

Il est donc important qu'un maximum de clubs fasse remonter ces informations essentielles pour la Fédération.

Si vous rencontrez un problème pour remplir le questionnaire, ou si vous avez la moindre question, une adresse e-mail est à votre disposition pour recevoir toutes les réponses appropriées : enquete.satisfaction@ffvoile.fr

Veillez trouver ci-après le lien questionnaire : <http://www.surveymshaker.com/shaker/s/humrfq>

Bon à savoir...

Ouverture de la nouvelle boutique Clubs FFVoile

Après plusieurs mois de travail, la nouvelle boutique clubs est opérationnelle. Imaginé pour faciliter vos commandes et vous rendre encore plus de services, elle vous permettra de préparer la saison prochaine grâce à une interface rénovée sans oublier les négociations tarifaires sur une gamme élargie de produits et matériels.

Nouveautés 2015 :

- Nouvelle interface pour faciliter la consultation des produits et améliorer le suivi des commandes
- Panier commun pour tous les produits et paiement unique auprès de la FFVoile afin d'éviter de devoir payer plusieurs fournisseurs et de passer une commande par type de produit.

<http://boutiqueclubs.ffvoile.fr/>

Le 196 : nouveau numéro d'urgence en mer

Lors du dernier salon nautique le secrétariat d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, a annoncé la mise en place du nouveau numéro d'urgence en mer : le 196. Il permet de joindre gratuitement et directement un centre de sauvetage en mer (CROSS) qui localise et identifie l'appelant 24H/24 et 7jours/7.

Attention : le 196 ne se substitue pas en mer à la VHF, prioritaire pour alerter et rester en contact avec le CROSS et les moyens de secours.»

Informations complémentaires sur le lien : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Pour-les-urgences-en-mer-appellez.html>

Save the Date...

Sessions de formations nationales 2015

- Formateur national d'AMV :
 - du 29 octobre au 01 novembre aux Glénans
 - du 17 au 20 novembre avec la ligue PACA
 - du 23 au 27 novembre et du 14 au 16 décembre à l'Institut Sport Océan
- Recyclage Formateur d'AMV :
 - du 15 au 17 décembre à l'ENVS
- Amélioration DSI:
 - du 9 au 11 mars à l'ENVS

Pour plus de renseignements : http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/formations_calendrier.aspx

Retrouver l'Expresso et toute l'actualité du département Développement sur Internet <http://www.ffvoile.fr>
Pour recevoir toutes les informations de la FFVoile, veillez à mettre à jour votre adresse E-mail grâce à la rubrique Espace club du site Internet.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr